II

« ILLE » ANAPHORIQUE

PAR J. MAROUZEAU

M. M. Hélin a montré dans un article de cette *Revue*, 1927, p. 60 et suiv., que Virgile ne connaît pour ainsi dire pas le pronom de renvoi *is*; il lui donne des substituts divers : relatifs, substantifs, et en particulier le démonstratif *ille*, surtout quand c'est une personne qui est en cause; cf. *Aen.* I, 16 : hic *illius* arma, hic currus fuit; 44 : *illum* expirantem; 55 : *illi* indignantes, etc.

Si cette substitution de *ille* à *is* est une particularité du style virgilien, elle n'est cependant pas étrangère à la prose. Il y a des exemples nombreux dans la prose classique d'une sorte de *ille* de politesse, employé, mais seulement au nominatif et à l'accusatif, pour désigner une personne dont on parle avec déférence; ainsi dans le début du deuxième livre du *De oratore*, § 2 : « multa nobis de *eius* studio... narrauit... ab *eis* doctoribus quibus *ille* uteretur... intelleximus... cum essemus *eius* domi... *illum*... sic loqui... ut nihil esse *ei*... inauditum uideretur. De Antonio uero quamquam... acceperamus quem ad modum *ille*... se... hominum sermonibus dedisset, tamen ipse... multa ex *eo* saepe quaesiui... iam tum ex me audiebas mihi *illum*... nullius rei... ignarum esse uisum. »

On remarquera que dans ce passage les formes de *ille* sont employées régulièrement au nominatif et à l'accusatif, les formes de *is* à tous les autres cas, mais sans différence de sens. Il y a là, semble-t-il, un fait du même ordre que l'obligation en français moderne de remplacer le pronom de renvoi en fonction de sujet : *il*, *elle*, par une formule telle que « Monsieur Un Tel, Madame Une Telle », alors que dans les mêmes conditions les formes du pronom régime *le*, *la*, *lui*, seraient admises.

Mais si la remarque présentée ici est juste, elle pourrait avoir une portée plus considérable. Si *ille* apparaît dès l'époque classique non pas comme un pronom essentiellement distinct de *is*, mais comme un équivalent qu'on lui substitue dans certaines conditions, il faut bien reconnaître que dès cette époque le latin est sur la voie qui le conduira à adopter *ille illum* comme pronom de renvoi sous les formes *il* et *le* du français. Et ainsi se trouverait déterminée une étape importante dans l'évolution, si complexe et encore mal étudiée, des démonstratifs latins.

J. MAROUZEAU.